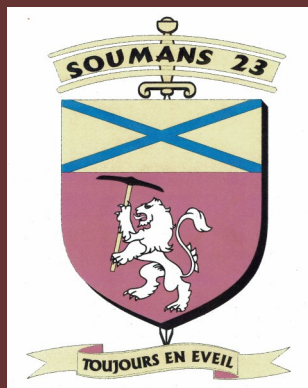


Année 2021, n°3

Décembre



COMMUNE DE SOUMANS

Bulletin municipal

Joyeuses fêtes



Dans ce numéro :

Budget	4
Commune	5
Portraits d'élus	20

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

Hélas, cette fin d'année a des airs de déjà vu : nous sommes à nouveau installés, malgré nous, dans une période de turbulence sanitaire qui nous oblige. J'en appelle à la responsabilité de chacune et de chacun pour respecter les consignes de protection et vous invite à la vaccination pour celles et ceux qui ne l'auraient pas encore fait. C'est collectivement que nous combattons le virus et retrouverons une vie normale.

Ce contexte, éprouvant, nous conduit à aborder une des questions préoccupantes du moment : l'accès au soin et la problématique des déserts médicaux. En tant qu'élus, nous avons été alertés, par les professionnels du pôle santé de Boussac, des difficultés qu'ils rencontraient, notamment concernant leur non-remplacement à très court terme. Nous les avons rencontrés et échangés. Le constat est particulièrement inquiétant et nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation sans réagir et intervenir auprès des services de l'Etat. Sachez qu'une étude récente souligne que les personnes vivant en zone rurale vivent en moyenne deux ans de moins que les urbains. Par ailleurs, au-delà de la fracture territoriale, il y a la fracture sociale : les pauvres ont trois fois plus de risques de renoncer aux soins que les autres.

Certes, la réforme du "numerus clausus" est une nouvelle intéressante, néanmoins elle ne règlera pas spécifiquement les problèmes des disparités géographiques et produira ses effets que dans dix ans. L'Etat doit prendre des mesures d'urgence voire coercitives. Pourquoi ne pas accorder aux étudiants en médecine, une allocation mensuelle à partir de la deuxième année d'études en échange d'une installation dans une zone où la continuité des soins est menacée ? D'autres propositions, les élus n'en manquent pas, peuvent être mises rapidement sur la table et nous sommes prêts à en discuter.

Les maires de notre territoire ont porté une motion, soutenue par leur association départementale, demandant au ministre de la santé de venir sur place afin de prendre les décisions qui s'imposent. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés afin d'agir ensemble pour une médecine de proximité et de qualité.

Le présent bulletin vous informe de l'activité de vos élus, de la vie des associations qui reprennent espoir et des projets qui prennent corps dans notre commune. C'est chaleureusement que nous accueillons les créateurs d'entreprises qui contribuent à l'attractivité de Soumans.

D'ici quelques jours vous pourrez consulter notre site internet (soumans.fr) qui a pour ambition d'être le lien entre vous et les élus, en temps réel.

Avec mes collègues du conseil municipal et les employés communaux je vous souhaite le meilleur pour ces fêtes de fin d'année.

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

NAISSANCES

Le 11 octobre Dwayne PENOT ROUTET, 22, rue des Acacias

Nous adressons nos meilleurs vœux au bébé et félicitations aux parents.

MARIAGE

Le 15 novembre Naïma SAOUTI et Sherzad ZEYNELABIDIN

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

PACS

2 PACS ont été enregistrés

Tous nos vœux de bonheur.

DECES

Le 21 avril de Claude LETOURNEUX à l'âge de 92 ans, Montebras

Le 15 mai de Jeanne VINCENT née COUBRET à l'âge 99 ans, Montebras

Le 3 juillet de André PACOURET à l'âge de 91 ans, rue Eugène Romaine

Le 24 octobre de Marinette FILLORD née DARLET à l'âge de 83 ans, 39, rue des Acacias

Nos sincères condoléances aux familles.

Jeanne VINCENT était la doyenne de la commune, elle avait quitté le village de Montebras, il y a quelques années et résidait à l'EHPAD d'Ajain.

La doyenne de notre commune est désormais Irène CONTANT.

Le doyen est Jean BUSSE.

Budget

Compte administratif principal 2020

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	585 177.98 €	171 931.27 €
RECETTES	591 509.70 €	352 429.19 €
Résultat de l'exercice EXCEDENT	6 331.72 €	180 497.92 €

Budget primitif 2021

FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 649 097 €	S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 108 441 €

Les subventions aux associations ont été attribuées suivant le tableau ci-dessus. Du fait de la pandémie aucune manifestation n'a eu lieu en 2020 par conséquent certaines associations n'ont pas demandé de subvention.

<i>ACCA Soumans</i>	500
<i>Anciens combattants</i>	150
<i>Ass Les Chovelus</i>	200
<i>Comité des Fêtes</i>	1000
<i>Ass Les Trois Z'Ecoles SBL</i>	500
<i>Association « Les Kiens »</i>	500
<i>Ass Française contre la myopathie</i>	100
<i>LES PEP 23</i>	50
<i>FNATH Section Boussac</i>	50
<i>Les Restos du Cœur</i>	200
<i>Lire en Creuse</i>	50

Commune

TAUX DES TAXES POUR L'ANNEE 2021

Le Conseil Municipal a décidé d'une hausse de 0.5 point appliquée sur les 2 taux.

Les taux communaux de l'année 2020 étaient de :

- Taxe foncière sur le bâti : 9.95 %
- Taxe foncière sur non bâti : 46.91 %

Après l'augmentation de 0.5 point appliquée sur les 2 taux, ils sont désormais de :

- Taxe foncière sur le bâti : 10.45 %
- Taxe foncière sur non bâti : 47.41 %

Suite à la suppression de la taxe d'habitation, les parts communale et départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties sont fusionnées et affectées aux communes dès cette année en compensation de la perte de la taxe d'habitation sur les résidences principales, d'où un taux de référence pour la taxe foncière bâti de 32.88 % (9.95 % pour le taux communal + 22.93 % pour le taux départemental).

TRAVAUX REALISES ET DECISIONS PRISES

Travaux sur la RD 917

Les essais laboratoire du Conseil Départemental ont conduit à faire un dimensionnement de la chaussée (détermination de la nature et de l'épaisseur des couches), la chaussée s'étant révélée en mauvais état, la réfection totale de la traversée du bourg a été programmée dès ce printemps.

Les travaux, réalisés la deuxième quinzaine de mai, ont consisté au :

- Décaissement sur une profondeur de 50 à 60 cm de la chaussée entre l'entrée côté Boussac et le carrefour à l'église
- Le décaissement a représenté environ 1 800 m3 de déblais soit 180 camions (3400 tonnes)
- Rabotage sur une profondeur de 20 cm entre le carrefour de l'église et la fin du bourg : 9 camions de goudron raboté par l'entreprise Colas ont été stockés pour le réemploi dans les chemins communaux.

Le coût total des travaux s'élève à 215 000 euros HT financés par le Département.

Suite à ces travaux, les passages piétons ont été recréés, 4 ont été réalisés par l'entreprise AXIMUM de Condat-Sur-Vienne pour un montant de 1 972.20 € TTC.



Commune

Salle des associations

Des fuites d'eau provenant du logement de l'école ont entraîné la dégradation du plafond de la salle des associations, une déclaration de sinistre a été faite auprès de l'assurance ALLIANZ.

Les travaux réalisés par l'entreprise Tarnaud-Fernandes de Désertines s'élèvent à la somme de 5 040 € TTC, l'expert de l'assurance ayant validé le dossier, la totalité de la somme a été prise en charge.

La fenêtre a été changée par l'entreprise Duchier de Saint-Martinien.

Travaux logement école

Suite au départ de la locataire, des travaux ont été effectués par les employés communaux : réfection complète de la salle de bain, réaménagement de la cuisine/salle à manger pour un coût de 5 684 € TTC.

Changement des 3 fenêtres par l'entreprise Duchier de Saint-Martinien.

Restaurant

Achat et remplacement des 5 radiateurs au restaurant.

Certains travaux ont pu bénéficier de subventions :

DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) rénovation énergétique

DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)

Changement de la fenêtre de la salle des associations	Entreprise DUCHIER de St-Martinien	1 615.60 € HT	Subvention DSIL : 588.56 €
Changement des 3 fenêtres dans le logement de l'école	Entreprise DUCHIER de St-Martinien	3 315.00 € HT	Subvention DSIL : 1 207.65 € Subvention DETR: 1 160.25 €
Achat pour le remplacement des radiateurs dans le restaurant	Entreprise CGED à Guéret	2 362.85 € HT	Subvention DSIL : 841.06 €

Routes

Un programme de 163 000 € de rechargement de routes a été prévu pour l'année 2021 avec demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) au taux de 40 %, aucune subvention n'a été attribuée.

Malgré tout le rechargement en enrobés chauds des routes dans le village de La Garde a été réalisé par l'entreprise Colas pour un montant de 23 85.50 € HT ; le fonds de concours de Creuse Confluence est venu en aide à hauteur de 20 % d'où un reste à charge de 19 082.80 €.

La non-participation de l'Etat nous a obligé à reporter à l'an prochain des travaux programmés pour l'exercice 2021. Nous n'avons pas manqué de faire part de notre mécontentement à Monsieur le Sous-préfet d'Aubusson lors d'une rencontre à la sous-préfecture le 5 octobre dernier. Il a pris note de nos propos et nous a affirmé que les services de l'Etat examineraient nos prochains dossiers avec la meilleure attention. Dont acte.

Commune

Ventes de terrains

Suite aux demandes d'achat de terrains par des administrés, des transactions ont été effectuées au profit de :

Mr et Mme VERNER Xavier à Châtres : vente au prix de 1 € le m² d'une partie du chemin jouxtant leur propriété ;

Mr et Mme PONTET Pascal à La Garde : vente au prix de 2 € le m² du bien de section situé devant leur maison d'habitation ;

Mme RAHIER Madeleine à La Garde : vente au prix de 2 € d'une partie du bien de section situé également devant sa maison d'habitation.

Salle polyvalente

A compter du 1^{er} janvier 2022, une caution de 300 € sera demandée pour toute location de la salle polyvalente, le même montant sera également demandé en début d'année à chaque association.

Les tarifs de location restent inchangés :

Location pour un vin d'honneur : 60 €

Location pour un repas : 150 €

Location gratuite pour les manifestations organisées par les associations Soumanaises ainsi que l'école

Manifestations organisées par des associations dont le siège social n'est pas situé à la Mairie de Soumans : 150 €

Achat d'une cureuse de fossés

Achat aux Etablissements Micard de Chambon/Voueize pour 6 600 € HT, l'ancienne a été reprise pour 1 600 € d'où un coût de revient de 5 000 € HT.

Aspirateur

Achat d'un aspirateur à l'entreprise ORAPI Hygiène de Limoges pour un montant de 259 € TTC en vue de remplacer celui défectueux de la salle des fêtes.

Communication

DRAPEAU ARC EN CIEL



Le drapeau arc-en-ciel a été hissé place de la Mairie à Soumans le 17 mai lors de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie, la municipalité a souhaité participer, à sa manière, à cette journée.

Il s'agit d'articuler action et réflexion afin de lutter contre toutes les violences physiques, morales ou symboliques liées à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre.

Il s'agit également de susciter, soutenir et coordonner toutes les initiatives contribuant à l'égalité entre les citoyens en la matière et cela dans tous les pays où cette démarche est possible.

Les droits de l'Homme sont pour tous les citoyens, sans aucune forme de distinction.

En tant qu'élus locaux, nous sommes au plus proche de nos concitoyens, c'est à nous qu'il appartient, en premier lieu, de dénoncer avec force, tout en usant de pédagogie, les propos et violences homophobes.

C'est ce qui a motivé notre participation, avec 24 communes creusoises, à cette journée. En cela, nous faisons vivre la devise de la République : Liberté-Egalité-Fraternité.

Communication

RAPPEL DE QUELQUES REGLES DE CIVILITE

Nous constatons régulièrement des déjections aux abords de l'école et sur l'arboretum.

Pour des raisons d'hygiène, **les crottes de chien sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques, les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

J'ENTRETIENS MON TROTTOIR !

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public.

Malgré cela, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit en assurer l'entretien. Il comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- le dégivrage de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

La municipalité vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen

MESSAGE D'ENEDIS

Pour des raisons de sécurité, Enedis invite à une grande prudence et rappelle que les fils tombés à terre sont dangereux et qu'il ne faut en aucun cas tenter de les toucher ou de les déplacer.

SAPIN DE NOEL

La municipalité de Soumans remercie chaleureusement Mme GRIZARD de Boussac qui a donné le gros sapin de Noël.

COLIS DE NOEL

73 colis ont été confectionnés cette année pour les personnes de 75 ans et plus.

Communication

NOUVELLE INSTALLATION



Nous souhaitons la bienvenue et une bonne réussite à Lucie MAURY qui vient d'ouvrir son atelier peinture au 14, rue des Acacias.

CUMA SOUMANAISE

La Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole « CUMA » SOUMANAISE existe depuis le 21 juin 1984 et a pour but d'acheter du matériel agricole à plusieurs afin d'en diminuer les coûts d'utilisation, ce qui est très important de nos jours.

Elle compte aujourd'hui 35 adhérents qui sont tous des agriculteurs (ou agricultrices) de la commune ou des communes alentours.

Depuis le 19 juin 2020, le Bureau se compose de la manière suivante :

Président : DUCHIER Julien
Vice-Président : CHASSAGNE Gilles
Trésorière : LARPIN Nathalie
Secrétaire : CHEMINET Victor

Nous sommes à votre disposition pour tous besoins éventuels ainsi que toutes observations sur l'utilisation et l'entretien des différents matériels.

N'hésitez pas à nous contacter et nous rejoindre pour dynamiser notre CUMA.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à toutes.

Le Président
Julien DUCHIER

Communication

L'ASSOCIATION LES 3 Z'ECOLES SOUMANS BORD LAVAUFANCHE

Après une année chamboulée par la situation sanitaire, nous voilà de nouveau prêt à mener nos actions pour participer à la vie de nos écoles !
En novembre c'est une vente de charcuterie qui a eu lieu, en décembre nous offrirons une séance de cinéma à tous les enfants du RPI. En juin prochain, nous lancerons une nouvelle vente de madeleines Bijou et nous espérons participer à la kermesse de fin d'année...
Mais en attendant prenez vos agenda : le samedi 5 mars nous organiserons notre soirée spaghetti, on compte sur vous !!!

Chaque année nous sommes en quête de nouveaux bénévoles au sein de notre équipe ! Si vous avez un peu de temps à consacrer à l'association, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès des maîtresses.

Nous vous souhaitons une belle fin d'année.

À bientôt.

L'équipe de l'association les 3 z'ecoles...

SOUMAGYM

Après presque un an d'interruption (crise sanitaire oblige), nos séances de gymnastique d'entretien ont pu reprendre dès septembre.

Nous sommes une dizaine de licenciées, entraînées avec dynamisme par notre animateur de la fédération Sports pour Tous.

Les cours ont lieu tous les lundis de 19h15 à 20h15 Salle des fêtes de Soumans.

Séance d'essai gratuite – cotisation 80 € (licence comprise) - Pass sanitaire obligatoire

Contact CHRISTINE : 06-30-95-24-98

BIENTOT UNE BRASSERIE DANS L'ANCIENNE PHARMACIE

Catherine et Fabrice NEMPONT, originaires du Nord, s'installent à Soumans et vont développer une activité de brasserie dans l'ancienne pharmacie.

Leur projet consiste en la réalisation :

d'une brasserie : production de bières locales

d'une boutique : bières, produits régionaux et créations artisanales en dépôt vente

de 2 salons de dégustation de leur bière, limonade et Kombucha

d'une maison d'hôte accueillant jusqu'à 8 hôtes (2022) dans une première phase et 16 dans une seconde phase (2023)

la grange : située au-dessus du chai, sera l'emplacement d'une salle oscillant entre concerts, expositions, événements, séminaires d'entreprises.

Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne réussite.

Communication

HUMANO

Mal de notre siècle, la solitude pèse souvent sur certains retraités qui n'ont pas la chance d'avoir encore quelqu'un à leur côté. Même s'ils ont des enfants, les retraités seuls peuvent souffrir de solitude au quotidien. Ainsi le fait de vivre en colocation permet de briser cette solitude et d'être accompagné dans leur quotidien.

La colocation Humanoa permet par exemple de ne pas dîner seul, de discuter, de jouer aux cartes, d'aller se balader, ou encore de regarder un film ensemble, tout en gardant sa chambre et son intimité quand cela est nécessaire. En partageant avec des personnes de la même génération, les seniors recréent de vraies relations sociales, une amitié parfois indispensable pour le bien être mental et psychologique.

C'est une bonne alternative aux maisons de retraite.

L'éloignement des proches, la baisse d'autonomie, la solitude rendent le fait de vivre entouré primordial. Cette nouvelle forme de location réunit des seniors à la recherche de convivialité, de solidarité en leur permettant de partager des moments agréables.

Il n'y a pas d'âge pour être heureux et échanger avec les autres.

HUMANO colocation villa senior

Nos missions :

Contribuer à votre autonomie

Participer à votre bien-vieillir

Favoriser un environnement sécurisé

Vos avantages :

Vivre en toute convivialité et créer des liens

Rompre l'isolement

Bénéficier d'une présence rassurante

La villa :

500 m² avec 11 chambres

un appartement pour recevoir les familles

un jardin et un potager

Les services et animations :

Service restauration midi et soir

Possibilité d'animations et/ou activités communes

Communication

Les chambres :

- Coquette chambre meublée
 - * lit deux places
 - * table
 - * chaises
 - * TV à écran plat
 - * placard de rangement pour les effets personnels
 - * salle de douche privative sécurisée

La vie de quartier :

A proximité de la villa, vous disposerez :

D'une supérette

D'un coiffeur

De l'arboretum

De la piscine municipale

De la poste.....

Le mot de Stéphane, votre responsable gérant :

Après de longs mois de travaux et de mise en place, la Villa Humanoa est fin prête pour recevoir ses premiers co-locataires.

Nous avons profité de ces derniers mois pour aménager, créer et penser votre nouveau lieu de vie et en faire un véritable cocoon douillet, où la vie sera paisible, tout en bénéficiant de nombreux services, au cœur d'une charmante bourgade disposant de nombreux commerces.

C'est avec douceur, bonne humeur et convivialité que nous vous accueillons à la villa Humanoa, à taille humaine. Dès votre arrivée, vous serez charmés par les couleurs chatoyantes des espaces communs et privatifs et par le jardin apaisant qui entoure la villa.... Tout est pensé par y couler des jours heureux, je serai présent avec mon équipe, chaque jour à vos côtés pour vous apporter aide, conseils et sourire afin de partager avec vous petits et grands moments de bonheur. Chez Humanoa, vous êtes chez vous mais bien entouré !

Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions et organiser vos visites à la découverte des espaces de vie et espaces privatifs.

Communication

L'ECOLE DE SOUMANS

Cette année scolaire a débuté sous de meilleurs auspices que l'an dernier puisque depuis le printemps nous avons la confirmation que la 2^{ème} classe de l'école était sauvée.

Ainsi, nous accueillons une nouvelle maîtresse : Virginie MOURET qui n'est pas une inconnue pour les élèves et les adultes puisque depuis quelques années elle faisait les décharges de direction de la directrice, Angélique DABITON.

Nos effectifs sont plutôt satisfaisants puisqu'actuellement 38 élèves fréquentent l'école : 21 pour la classe de Petite et Moyenne Section et 17 élèves en Grande Section/ CP.

Malheureusement les conditions sanitaires liées au COVID amènent son lot de désagréments pour nos petits élèves puisque le port du masque est obligatoire pour les élèves du CP, nous devons séparer les élèves dans la cour de l'école, nous ne pouvons faire d'échange de service ni nous réunir pour faire notre chorale d'école.

Malgré ces précautions, nous essayons de poursuivre les enseignements dans la bonne humeur et continuons nos projets.

Ainsi, début octobre, les 2 classes se sont rendues à l'école de Bussière Saint Georges pour assister à un spectacle d'Isabelle Besse : « Kim et Nina » qui traitait de la différence culturelle.

Nous avons aussi fêté la semaine du goût : chaque classe a même fait une partie du repas de cantine pour aider notre cantinière.

Les petits ont réalisé la soupe de légumes et les plus grands ont fait une pizza aux fromages.

La classe des PS/MS de Virginie a travaillé sur les légumes mais aussi sur les saveurs (le sucré, le salé, l'amer, l'acide).

La classe de GS/CP d'Angélique a voyagé en Italie, en Egypte, en France et en Angleterre à travers les spécialités culinaires mais aussi a fait connaissance avec les monuments, les drapeaux, la langue de ces pays.

Nous avons également eu la visite dans nos classes de M. Robin Lamotte, de la ferme Pot d'vache, qui est venu nous parler de son métier d'agriculteur et il nous a fait goûter des produits fabriqués à partir du lait de ses vaches : fromage et yaourts.

Pendant cette année, les petits vont travailler sur la structuration du temps à partir de photos prises lors des moments de classe mais également sur la nourriture, les plats, les ingrédients à partir des menus de cantine.

Les plus grands, eux, vont partir à la découverte de Soumans à travers des petites visites ciblées : découverte des arbres lors d'une visite à l'arboretum, travail sur les oiseaux que nous pouvons voir autour de nous et fabrication de mangeoires et distribution de nourriture, découverte de nos monuments et des différents lieux, découverte sous l'angle de la géométrie ou du graphisme.

Nous poursuivons l'action Ecole et Cinéma qui nous permet de visionner un film par trimestre.

Suite à l'attribution d'une subvention de 1500 euros distribuée par l'Inspection Académique pour le « plan bibliothèque », les élèves empruntent désormais des livres issus de notre fond propre.

2 nouveaux élèves sont d'ores et déjà inscrits pour la prochaine rentrée de janvier, si vous êtes parents d'enfants susceptibles de venir à l'école, si vous êtes nouveaux sur la commune, n'hésitez pas à contacter Angélique DABITON, au 05/55/65/42/59 aux heures scolaires.

Communication

Les CHOVELUS revivent un peu...

Après une période d'inactivité forcée par le contexte sanitaire nous avons enfin pu remonter sur les planches pour assurer deux dates signées il y a près de un an.

Après avoir retiré la couche de poussière qui s'était déposée sur nous ,nous sommes allés jouer notre spectacle "l'envers du décor" à Montvicq et au théâtre André Messager de Nérès les bains.

Le contexte redevenant légèrement plus propice à l'organisation d'événements nous allons enfin pouvoir envisager de jouer à SOUMANS et retrouver le public qui nous a tant manqué.

Nous profitons ainsi de l'hiver pour écrire un nouveau spectacle qui se jouera cette fois sans Florence qui a choisi de se consacrer au travail en coulisses ... elle peut compter sur nous pour lui laisser toutes sortes de tâches à effectuer en marge de la scène ! Plus sérieusement, ce fut un plaisir de partager les planches avec elle durant ces années.

Les CHOVELUS vous souhaitent d'agréables fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous très vite pour la suite de leurs aventures.



Communication

CECS LES KIENS

Bonjour à toutes et à tous,

Le CECS (Club d'Education Canine et Sportif) les Kiens, club qui a pour but de créer une relation harmonieuse entre les chiens et leurs propriétaires en toutes circonstances (à la maison, en promenade, chez des amis, ...), mais également de s'exprimer sur les terrains d'entraînement en vue de faire de la compétition (pour ceux qui le souhaitent) est heureux de vous retrouver grâce au « Bulletin municipal ».

Cette année 2021 a encore été chaotique à cause de la situation sanitaire qui nous touche tous. Néanmoins, le club des Kiens a pu continuer tant bien que mal à exercer ses fonctions. Le premier semestre fut la reprise des cours et des entraînements, interrompus par le confinement de fin d'année 2020.



Le 27 Février s'est tenue notre deuxième assemblée générale, en présence de Mr Jean-Claude PARNIERE, Maire de Soumans, et de Mr Alain DOHEY, Président de la commission d'utilisation territoriale de la Creuse.

Le 20 Mars, nous avons organisé notre deuxième concours canin d'obéissance, qui a réuni une vingtaine de concurrents, venant des départements limitrophes, et même d'Alsace.

Le 12 Juin, trois adhérents étaient en concours d'obéissance à Saintes, dans les Charentes-Maritimes avec deux femelles bergers blancs Suisse et un boxer mâle.

Le 09 Octobre, deux d'entre-eux étaient toujours en concours à Neuillay les Bois (Indre) pour l'un, et à Favars (Corrèze) pour l'autre.

Le Samedi 30 Octobre, le club fêtait Halloween avec les chiens et les enfants des adhérents.

Une très belle après-midi que tous aimeraient renouveler en 2022

Le 1^{er} Novembre, le Président est allé une journée pour s'actualiser sur le nouveau règlement d'obéissance qui prendra effet le 1^{er} Janvier 2022. Le 06 Novembre, un adhérent est allé en concours à Vichy (Allier).

Nous remercions les adhérents de leur assiduité aux cours d'éducation du Samedi de 15h à 17h ; ainsi que les compétiteurs, ou futurs compétiteurs, pour leur présence régulière aux entraînements du Dimanche de 9h à 15h.

Une journée travaux a eu lieu le 12 Septembre, la quasi-totalité des adhérents ayant répondu présents. Après l'effort, le réconfort. Le club a donc offert le repas à tous les bénévoles, profitant au passage de les remercier.



Notre vice-président est également très occupé. En effet, il forme avec son berger australien qui est « chien visiteur », un binôme réconfortant. Ils rendent visite régulièrement aux personnes âgées de l'Ephad, et aux patients de la MAS de Saint Vaury.

Alors, si vous aussi vous voulez vous amuser avec votre (ou vos) compagnon(s) à quatre pattes,

n'hésitez pas à nous rejoindre dans une ambiance conviviale.

La saison 2022 vous attends !

Amitiés Cynophile

Communication

COMITE DES FETES

Après une année 2020 morose et un début d'année 2021 incertaine, notre fête patronale a pu voir le jour.

Malgré quelques péripéties, celle-ci a apporté un vent d'espoir, de joie et de gaieté au sein de la commune à la plus grande satisfaction du Comité des fêtes.

S'en est suivi notre repas automnal qui a remporté un grand succès.

Malgré la reprise du COVID, nous avons pu maintenir le marché de Noël le 27 novembre. De l'avis des participants, ce fut une journée agréable notamment pour les exposants qui espèrent revenir l'an prochain.

Avant de vous annoncer le programme pour l'année 2022, le Comité des Fêtes a décidé d'attendre comment va évoluer la pandémie. Malgré tout, le Comité et ses membres ont l'espoir de pouvoir continuer cette belle aventure avec vous.

Je remercie tous les membres du comité pour leur présence lors de nos manifestations.

Nous remercions le Conseil Municipal pour son soutien.

Pour finir, nous remercions l'ensemble de la population soumanaise pour son soutien lors de nos manifestations et n'oubliez pas « PROTEGEZ VOUS » (masque et gestes barrières)

A très bientôt.

Maëva COUTURIER

La Présidente,

CLUB DES AINES DE SOUMANS

Nous arrivons fin novembre 2021 mais depuis la parution du bulletin municipal de mars 2021, le Club des Aînés a, comme beaucoup d'associations, annulé ses manifestations.

Mais avec les gestes barrières et le pass sanitaire, certaines activités ont eu lieu :

Le loto du 4 juillet avec de nombreux participants

Un voyage d'une journée le 3 septembre

- visite d'une fabrique de pantoufles berrichonnes à Vatan

- déjeuner au château de La Roche

- visite de la gare d'Ecueillé, puis un aller-retour dans l'authentique Autorail à travers la campagne berrichonne

- visite d'une ferme caprine.

Dimanche 20 octobre, concours de belote avec 36 équipes

Les réunions mensuelles ont recommencé le deuxième mardi de chaque mois à 14 h 30 (très peu d'adhérents)

Dimanche 28 novembre, loto : annulé

Samedi 11 décembre, goûter de Noël offert aux adhérents, avec le cadeau d'anniversaire

Vendredi 31 décembre, réveillon

Les 2 dernières manifestations auront-elles lieu ? car à l'heure où nous écrivons ce compte-rendu, la COVID est en nette augmentation.

Cher(es) amis(es) passés(es) de bonnes fêtes et à bientôt avec la joie de se revoir dans de meilleures conditions de la part de tout le bureau.

Communication

ASSOCIATION SPORTIVE SOUMANAISE

Suite à notre assemblée générale du 9 juillet 2021, l'AS Soumans repart pour une nouvelle saison et évolue toujours en 4^{ème} division.

Elle compte 17 licenciés et une dizaine de dirigeants. Pour des raisons sanitaires, comme vous le savez, l'année dernière seuls quelques matchs ont pu être disputés, la saison fut extrêmement courte. Donc autant dire, qu'en début de ce championnat, nos Rouges ont plus envie que jamais de défendre leur couleur et leur club sur le terrain, chaque dimanche.

L'équipe est engagée en coupe de la Creuse et elle compte se battre pour évoluer le plus loin possible dans la compétition.

En plus du loto qui se déroulait le 11 novembre, où nous avons accueilli plus d'une centaine de personnes venues jouer et passer une agréable après-midi, quelques dates sont à retenir pour l'année 2022 (si la situation sanitaire le permet) :

- 6 février : choucroute repas dansant
- 8 mai : loto
- 4 juin : pétanque

On souhaite vous voir nombreux.

Nous tenons à remercier les bénévoles, les supporters ainsi que la mairie de Soumans qui met tout en œuvre pour le bon fonctionnement de l'association.

Bien sûr, nous restons en quête de bénévoles, dirigeants et joueurs pour mener cette belle équipe toujours plus haut.

Le Président

Association « les amis de la Chassagne »

Cet été, lors du repas des voisins a germé l'idée d'accueillir une vache laitière jersiaise afin que les habitants de la Chassagne puissent profiter de lait frais et de produits laitiers.

Afin de concrétiser ce projet, nous avons créé une association nommée : « les Amis de la Chassagne ».



Lors de notre réunion pour la création du bureau, d'autres projets ont vu le jour : un jardin partagé, la décoration du hameau pour Noël, l'organisation d'un vide grenier.

Notre vache « Oasis » est arrivée le 18 octobre, elle s'est bien acclimatée sur les pâturages de la Chassagne et nous sommes plusieurs à participer à la traite et à profiter de son lait bien crémeux.

Certains habitants sont en pleine création de décorations pour égayer les maisons du hameau.

Notre vide grenier se déroulera le 14 Août autour d'une sympathique fête du pain, car il est prévu de réactiver le four à pain d'un estivant.

A ce jour, notre association créée officiellement le 21 septembre, qui compte 24 familles adhérentes, nous a permis de créer des liens, des échanges, du partage, bref plus de convivialités entre nous dans une période difficile et morose.



La préservation de la biodiversité ? Mais qu'entend-on par là et pourquoi semble-t-il si important de s'en préoccuper ?

Pour peu qu'on la laisse vivre à sa manière ou qu'on travaille avec et non contre elle, la Terre fourmille de vie. C'est justement ça la biodiversité, la diversité de la vie, sous toutes les formes possibles, dans tous les coins de cette ronde planète. On y rencontre :

- une diversité d'espèces, du microbe à la baleine ;
- une diversité d'individus dans chaque espèce, donc un brassage continu des gènes ;
- tout ce beau monde vit dans une diversité de milieux : forêts, rivières, savanes, océans...

A cela il convient d'y ajouter toutes les interactions entre espèces, individus et milieux. Qui mange quoi, et où ? Comment s'arrange-t-on en famille et avec ses congénères à l'intérieur d'une espèce ? Les espèces agissent sur le milieu et le milieu agit sur les espèces.

Ces réseaux complexes sont garants de l'équilibre global.

Ils permettent aussi le recyclage incessant de la matière, d'un corps à l'autre dans le temps, d'un milieu à l'autre... A travers ces flux, c'est l'énergie qui passe et traverse les êtres.

Actuellement, de nombreuses espèces disparaissent, ces réseaux se simplifient, s'amenuisent.

Si une voiture n'a qu'un phare, c'est gênant, mais elle roule encore. Sans phare, la conduite de nuit est compromise. Si le moteur tombe, c'est carrément problématique.

Prenons quelques exemples dans la nature.

Quelque part sur la côte ouest de l'Amérique vit ce qu'on appelle une « espèce-voûte » parce sans elle tout s'écroule, c'est la loutre marine, mangeuse d'oursins. Comme elle avait presque disparue, les oursins avaient proliféré en grignotant toutes les algues brunes qui formaient de véritables forêts sous-marines. Le fond marin était devenu un désert. On dut ramener des loutres avant qu'il ne soit trop tard. Les oursins ont été à nouveau limités, les algues ont repoussé. Poissons et crustacés sont revenus peu à peu, la baleine grise a pu à nouveau élever ses petits dans les trouées de cette forêt et se nourrir de plancton.

Lorsque le riz trop sélectionné est devenu trop faible en Inde, les agronomes ont dû rechercher des dizaines de variétés traditionnelles pour retrouver du riz résistant.

Si une population est suffisamment variée grâce aux nombreux croisements, elle augmente ses chances de contenir des individus mieux adaptés aux conditions nouvelles qui se présentent. Ceux-ci se reproduiront davantage et la perpétuation de l'espèce sera ainsi assurée.

Les observations montrent qu'un rassemblement d'espèces fait qu'aucune d'elles ne domine.

Portraits d'élus

Je suis né à Bruxelles où j'ai passé mes jeunes années, j'y ai fait des études d'ingénieur et un début de vie professionnelle. Au début des années 80, je suis venu à Paris où j'ai fait du calcul de structures pour les centrales nucléaires, le grand projet du moment, mais aussi pour des ressorts et des trains d'atterrissage. Entretiens, avec Aline, nous avons fondé une famille et élevé quatre enfants.

Début 90, j'ai voulu voir autre chose et je suis entré chez Renault pour m'occuper d'industrialisation des véhicules, c'est-à-dire la transformation des usines pour produire les nouveaux modèles. J'ai ainsi participé à plusieurs projets, Kangoo, Mégane, Scenic, Trafic pour différentes usines, en France et à l'étranger. Enfin, je me suis occupé de la production des prototypes.

Au décès de ma belle-mère, nous avons repris la maison de Soumans que nous avons rénovée entre 2014 et 2017 et dans laquelle nous sommes maintenant installés depuis mon départ à la retraite. Nous avons choisi de nous installer ici pour la qualité de vie que nous offre la campagne. Mes principales activités sont maintenant le jardinage, le bricolage et les promenades du chien mais aussi la lecture et la généalogie. C'est pour me rendre utile que j'ai voulu participer à la vie de la commune en devenant conseiller municipal, ce qui m'a permis également de participer au Syndicat des Eaux.

Après dix-huit mois de mandat municipal, nous n'avons pas encore de bilan à mettre en avant : nous avons principalement poursuivi les actions engagées, assuré l'entretien et le fonctionnement de la commune sous contrainte budgétaire et dans un souci d'améliorer l'attractivité de la commune tout en préservant l'environnement. A titre personnel, j'ai découvert le "mille-feuilles administratif": les relations entre la commune, la communauté de communes et les diverses instances publiques du département (santé, éducation...) qui me font parfois penser à un système féodal quant aux compétences et aux moyens alloués aux communes. Au niveau communal, je pense qu'il faudrait pouvoir faire mieux adhérer la population à ces objectifs d'attractivité et d'environnement mais cela nécessite un changement des comportements, ce qui n'est sans doute pas facile. Je pense par exemple à améliorer la qualité du tri des ordures ou à des gestes simples comme d'éteindre son moteur pour un véhicule à l'arrêt....

WOUTERS Christian



Je suis né en 1994, à Evry dans l'Essonne. J'ai vécu jusqu'à l'âge de 19 ans en Seine-et-Marne où j'ai effectué toute ma scolarité. J'ai, dans un premier temps, obtenu un CAP pâtisserie puis j'ai acquis un CAP boulanger.

Dès l'âge de 7 ans, jusqu'à mes 16 ans j'ai pratiqué le karaté.

Arrivé à Soumans, il y a 8 ans, j'ai travaillé, dans un premier temps, comme boulanger à Parsac. Lorsque l'entreprise berrichonne, Jean Hervé, spécialisée dans les produits à tartiner, a ouvert une structure à Bousac-Bourg, j'ai été embauché comme ouvrier polyvalent.

Mes loisirs sont divers, notamment une passion pour les chiens "Montagne des Pyrénées". Ma mère qui pratique l'élevage de ces compagnons n'est évidemment pas étrangère à cela. Nous participons à divers concours organisés dans toute la France.

Lors de la préparation des élections municipales de 2020, j'ai été approché par Jean-Claude PARNIERE qui souhaitait constituer une liste ouverte à la jeunesse et représentative des diverses activités professionnelles. Après réflexion, ayant la volonté de m'investir dans ma commune d'adoption où je me sens bien, j'ai donné mon accord pour vivre avec mes colistiers cette aventure au service de la population.

Durant cette période particulière, marquée par la COVID, j'ai pu découvrir, de manière plus approfondie, le territoire soumanais ainsi que les problématiques de l'intercommunalité. La période consacrée aux projets et aux budgets m'est apparue des plus intéressante.

Ces 18 mois ont été une période enrichissante ; je retiens qu'il n'est pas toujours aisé de gérer une commune tel que les élus et les administrés le souhaiteraient. L'Etat ne répond pas toujours présent pour aider les petites communes rurales.

Je garde confiance et je souhaite continuer à apprendre et agir avec mes collègues pour que Soumans soit toujours la commune dynamique que l'on connaît.

BUTET Ludovic



Communication

AGARDOM, un service d'Aide et d'accompagnement à domicile

Notre Objectif : permettre aux personnes âgées, handicapées ou malades, de pouvoir rester à leur domicile dans des conditions optimales, grâce à une offre de services de qualité.

Notre équipe vous accueille, vous écoute et vous informe sur les dispositifs d'aide à domicile. Nous nous engageons à vous donner une information claire et adaptée à vos besoins, pour vous aider à faire votre choix en toute sérénité.

Vous souhaitez rester à domicile, nous pouvons vous aider à réaliser ce projet.

Nous pouvons vous aider à constituer votre dossier de première demande et à le transmettre ensuite à votre organisme financeur.

Agardom, c'est aujourd'hui plus de 200 salariés, qualifiés avec une expérience et des compétences confirmées dans le service d'aide à la personne.

Nos horaires d'intervention à domicile sont : du lundi au dimanche de 8h à 20h.

Nous pouvons vous accompagner dans toutes vos démarches pour :

L'entretien du logement : ménage courant, entretien du linge, ...

Les courses et l'aide à la préparation des repas.

L'aide à la personne dépendante : aide à la toilette, aide à l'habillage,

Le soutien moral, social et administratif, lecture, jeux de société, assistance aux démarches administratives courantes, ...

Agardom, c'est aussi, presque 60 années d'expériences, un agrément qualité, une certification Handéo .

Besoin d'explications, de conseils ?

Nos responsables de secteur étudient, avec vous, vos besoins et les financements possibles, n'hésitez pas à nous contacter au 05 55 83 35 00 pour plus de renseignements.

Des permanences ont lieu régulièrement, Felletin, Auzances, Boussac, Ahun, Lavaveix, Chénérailles, Gouzon, Crocq, Mérinchal, Gentioux, ... Une occasion de rencontrer votre responsable de secteur

Aide à Domicile, «Et si c'était fait pour vous ?»

350 000 postes devront être pourvus dans ce secteur d'ici 2025. Or, nous peinons aujourd'hui à recruter.

Dans le cadre de nos interventions, nous sommes régulièrement à la recherche de candidature, n'hésitez pas à déposer votre CV ou à nous contacter pour un éventuel entretien.

Agardom – Esplanade Charles de Gaulle 23200 Aubusson – 05 55 83 35 00 – agardom@agardom.fr



Communication

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (S.I.A.E.P)

Dans le cadre de l'entretien des réseaux d'alimentation en eau potable, le Syndicat des Eaux de Boussac a inscrit au programme 2021 la rénovation de la branche qui alimente le quartier du Pendu, à la sortie de Soumans vers Boussac.

En effet, la conduite d'alimentation, situé du côté gauche de la route départementale, partait du cimetière, remontait vers les maisons et traversait ensuite la route pour alimenter, en redescendant, la borne incendie et les abonnés du côté droit. Cette conduite était vétuste et la dernière fuite détectée au printemps entre le cimetière et le lavoir l'a encore confirmé. D'autre part, elle était située pour une bonne part en terrain privé, ce qui ne facilite pas son entretien. Il a ainsi été décidé de modifier le tracé pour installer la nouvelle conduite du côté droit de la route, en dehors des propriétés privées. Suite à l'obtention des subventions et à l'étude préalable, le marché a été attribué à l'entreprise ALZIN, de Commentry (Allier), qui a également réalisé les travaux avenue de la Gare à Boussac cet été.

Les travaux ont débuté à la mi-septembre et ont duré cinq semaines. Nous en avons profité pour utiliser de la terre de déblai pour remblayer la zone de la future installation du local Axione pour le déploiement de la fibre, situé juste en face, à côté du lavoir. Ceci explique pourquoi la circulation alternée a couvert une zone élargie à toute la remontée de la route. La mise en place de la nouvelle conduite a duré un peu plus de trois semaines, avant les tests d'étanchéité et les analyses bactériologiques préalables au raccordement des abonnés et aux finitions du chantier.

Au nom du Syndicat, je remercie les abonnés pour leur coopération durant ces travaux.

Christian WOUTERS

Vice-président du S.I.A.E.P

INF'EAU SIAEP 2021

Le SIAEP à votre service

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Boussac (SIAEP) regroupe 14 communes. Il assure la protection des ressources, la production et la distribution de l'eau potable, ainsi que l'entretien du réseau et des ouvrages.

Ces actions sont réalisées en interne 24h/24 et 7j/7 par les agents du SIAEP. Le linéaire du réseau (hors branchements) s'étend sur environ 550 km et dessert 4 534 abonnés (en 2020).

La qualité de l'eau est contrôlée régulièrement par les services de l'Agence Régionale de la Santé. Le résumé de ces analyses est accessible chaque année en mairie et au SIAEP avec le Rapport Prix et Qualité du Service (RPQS).

Les travaux en cours et réalisés

➤ Travaux Boussac-Soumans :

Remplacement de 600 mètres de fonte (diamètre 150mm) et reprises de 45 branchements à Boussac.

Remplacement de 480 mètres de fonte (diamètre 100mm) et reprises de 12 branchements à Soumans.

➔ Le coût total est de 255 000 € HT subventionné grâce au « Plan de relance » à 40% par l'Agence de l'eau et 15% par le département de la Creuse.

➤ Travaux d'interconnexion et sécurisation de Nouzerines et Bétête :

Renforcement et pose de canalisations sur 5 kilomètres de PEHD de diamètre 110mm.

➔ Le coût total est de 455 000 € HT subventionné grâce au « Plan de relance » à 40% par l'Agence de l'eau et 40% par l'Etat.

➤ Travaux Toulx Sainte Croix:

Remplacement de 2500 mètres de fonte (diamètre 100mm) et reprises de 14 branchements.

➔ Le coût total est de 290 000 € HT subventionné grâce au « Plan de relance » à 40% par l'Agence de l'eau et 40% par l'Etat.

Le montant total des travaux de 2021 s'élève à 1 million d'euros. Grâce aux différents partenaires financiers, le syndicat a été aidé à hauteur de 730 000 euros.

Les projets du SIAEP

Projet d'interconnexions :

Le SIAEP de la région de Boussac dispose d'une seule ressource principale : la retenue des Martinats. Au vue du changement climatique et des sécheresses récurrentes, le syndicat travaille sur une sécurisation en approvisionnement en eau en collaboration avec le syndicat d'eau du bassin de Gouzon.

Une étude de faisabilité a été subventionnée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil Départemental de la Creuse, qui a permis d'élaborer un projet d'interconnexions entre le SIVOM de la rive Gauche du Cher, le SIAEP de Boussac et le SIAEP du Bassin de Gouzon. La solution retenue consiste à la pose d'une canalisation entre le site des réservoirs des Carolles (Allier) et le réservoir de Merveranges (SIAEP Boussac) et ensuite une canalisation jusqu'au réservoir de Ventenat (SIAEP Gouzon).

Compétence eau potable :

La Loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) avait prévu un transfert de compétences eau potable et d'assainissement aux communautés de communes au 1^{er} janvier 2020. Depuis la Loi du 3 août 2018, les communautés de communes n'exerçant pas les compétences peuvent reporter le transfert jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

En 2021, les élus des syndicats d'eau potable travaillent sur le transfert de la compétence eau potable. La Communauté de Communes Creuse Confluence, en collaboration avec les différents syndicats d'eau, va lancer une étude au sujet de ce transfert de compétence.

Le prix de l'eau en 2022

Pour l'année 2022, le prix de l'eau est composé de :

- Une part fixe annuelle (abonnement) de 125 € HT
- Un tarif unique au mètre cube : 1,85 € HT

TVA à 5,5% ; Redevance pollution à 0,23 € HT le mètre cube, reversé à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

La protection de l'eau

Le SIAEP porte l'animation du **Contrat Territorial des Martinats** (démarche volontaire et multi-partenariale), pour les acteurs concernés : entreprises agricoles, agriculteurs, collectivités, association de sensibilisation et de protection des milieux aquatiques...).

Les enjeux sont forts : la réduction des pollutions par les nitrates et les pesticides sur le bassin versant d'alimentation en eau de la retenue des Martinats (*Boussac-Bourg*), du Petit Bougnat (*Saint-Marien*) et du Puits des Méris (*Boussac-Bourg*). Ci-contre la carte, contour en rouge et cours d'eau en bleu.

Perspectives du Contrat territorial

Cette démarche a été lancée en 2017 et s'achève en 2021. En lien avec les partenaires locaux et régionaux, le SIAEP cherche à poursuivre cette démarche, face à des enjeux de protection toujours d'actualité.

Les enquêtes réalisées en été 2021 (questionnaire papier envoyé avec les factures d'eau) ont souligné le besoin de sensibilisation et d'information du grand public, ainsi que l'importance de faire connaître les efforts des acteurs du territoire.



Coordonnées et contact

Le SIAEP de Boussac est à votre disposition pour tout renseignement au ☎ 05.55.65.06.77 et par mail (siaep-boussac@orange.fr). Les bureaux sont ouverts le lundi, jeudi et vendredi au 4 rue du château d'eau 23600 Boussac, 8h30-12h00 et 13h30-17h00.



Le Montet
23600 BOUSSAC-BOURG
Tél secrétariat : 05.19.70.03.03
Mail : secretariat@smbpc.fr



Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Syndicat à compétences GeMAPI

La Compétence GeMAPI, c'est quoi ?

Conformément au code de l'environnement, la compétence GeMAPI exercée par le Syndicat comporte 4 missions obligatoires :

- Aménagement d'un bassin versant ou d'une fraction de bassin hydrographique.
- L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau.
- La défense contre les inondations.
- La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Les actions du Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse s'inscrivent obligatoirement dans le cadre de programmes pluriannuels coordonnés de type « Contrat territorial ».

L'objectif est de retrouver le « Bon état écologique des cours d'eau ».

La Compétence GeMAPI : Pourquoi et Qui ?

La loi de modernisation de l'action publique territoriale (loi NOTRe), a créé une nouvelle compétence obligatoire pour les intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2018 :

La Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GeMAPI).

Sur le Bassin de la Petite Creuse cette compétence est attribuée aux Communautés de Communes de :

- Creuse Confluence
- Portes de la Creuse en Marche
- Pays Dunois
- Marche et Combraille en Aquitaine

Ces 4 intercommunalités ont décidé de transférer cette compétence GeMAPI en créant le Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse.

Le code de l'environnement précise que l'entretien des cours d'eau et la gestion des encombres sont du devoir des propriétaires riverains, qu'il s'agisse d'une collectivité ou d'un propriétaire privé.

Le Syndicat peut se substituer aux riverains uniquement dans le cadre d'un contrat territorial défini et systématiquement avec l'accord écrit du propriétaire.



Syndicat Mixte du Bassin de la Petite Creuse

Un Nouveau Contrat Territorial sur le Bassin versant de la Petite Creuse 2021-2026, proposant des stratégies et un programme d'actions directement issus du bilan du précédent contrat.

Pour répondre aux problématiques de terrain sur le bassin de la Petite Creuse, le Contrat Territorial doit :

- Répondre aux exigences de la directive européenne sur l'eau (DCE) et de la loi sur l'eau, -
- Analyser les problématiques locales sur un bassin versant.

Pour se faire, nous avons réuni l'ensemble des acteurs et représentants d'usagers afin de co-construire une stratégie et un programme d'actions afin d'atteindre les objectifs de retour au « bon état écologique » des cours d'eau.

En mars 2021 nous avons donc signé un nouveau Contrat Territorial avec l'ensemble des partenaires pour une durée de 6 ans (2 X 3 ans).

Des partenaires précieux, acteurs d'un territoire.

Il nous est impossible de tout réaliser seul. Heureusement, nous bénéficions de l'aide de plusieurs partenaires :

- La Chambre d'Agriculture de la Creuse, pour appréhender les problématiques agricoles.
- Le Conservatoire des Espaces Naturels, pour la gestion des zones humides
- Le SIAEP de Boussac pour la gestion de la ressource en eau potable.
- La Fédération de Pêche de la Creuse
- L'EPTB Vienne (Etablissement Public Territorial de Bassin)
- GMHL (Groupement Mammologique et Herpétologique du Limousin)

Financièrement, les actions sont soutenues par :

- ✓ L'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- ✓ La Région Nouvelle Aquitaine
- ✓ Le Département de la Creuse

Plusieurs volets d'actions sur des zones prioritaires du bassin.

L'assemblée des partenaires ont défini des secteurs d'intervention durant ce programme.

Plusieurs volets d'actions seront mis en place afin de répondre directement aux problématiques locales :

- Volet Milieux Aquatiques / zones humides
- Volet Agricoles
- Volet plans d'eau
- Volet communication
- Volet suivi

L'ensemble des actions seront analysées la troisième année afin de poursuivre ou réorienter ces actions à suivre.



Si vous êtes propriétaire ou exploitant en bordure de cours d'eau et que vous vous posez des questions sur comment gérer ces parcelles, nous sommes disponibles pour répondre à vos interrogations, même si votre cours d'eau n'est pas encore inscrit au Contrat Territorial.

Technicien : Julien LEMESLE, Tél : 06 32 35 87 11

Vos élus :

Président Daniel Beuze, Maire Domeyrot

1^{er} Vice-président : Nicolas Cornette, Maire Jalesches

2^{ème} vice-présidente : Monique Gauthier, adjointe Chéniers.



Agenda

- Janvier 16 : assemblée générale du Club des Aînés
- Février 6 : repas dansant choucroute—Association Sportive
13 : cabaret - Club des Aînés
- Mars 5 : soirée spaghettis : Association des 3 Z'Ecoles
20 : loto - Club des Aînés
- Avril 2-3 : formation chiens visiteurs - Association Les Kiens
- Mai 8 : loto - Association Sportive
- Juin 4 : concours de pétanque - Association Sportive